



LA NEWSLETTER

ÉDITO



Chers Présidents, Présidentes et conseillers des intercommunalités d'Outre-mer,

C'est avec un immense plaisir et avec beaucoup d'humilité que j'ai accepté au nom du Cerema d'ouvrir cette édition de la lettre d'information d'Interco' Outre-mer.

Un immense plaisir d'abord car au cours de ma carrière et aujourd'hui au Cerema, les territoires ultra-marins tiennent une place à part dans les missions d'expertises et d'ingénierie qui mobilisent les établissements de l'Etat que j'ai pu diriger. **Le développement de services dédiés** à vos territoires a été l'objet d'une attention toute particulière tout au long de ma carrière.

Beaucoup d'humilité ensuite au regard de vos spécificités géographiques, de vos enjeux socio-économiques et de votre patrimoine environnemental admirable mais également fragile en particulier dans le **contexte d'évolution du climat**.

Conscient de ces particularismes mais aussi profondément attaché à l'unité de notre République, le Cerema a impulsé depuis un an une dynamique de renforcement de sa présence dans les territoires ultra-marins. Présent historiquement grâce à la mobilisation d'équipes depuis la métropole, vous disposez **depuis le 1^{er} janvier 2023 d'une direction territoriale des Outre-mer, implantée désormais en Guyane, La Réunion et Mayotte** et composée d'une vingtaine d'experts. Nous poursuivons la réflexion et j'espère annoncer d'ici la fin de l'année au moins une nouvelle implantation dans les **Antilles françaises** ; et nous sommes conscient, bien sûr, des besoins des territoires de **Polynésie**. J'ai confié la direction de ces implantations à **Séverine Bes-de-Bec** qui dispose d'une solide expérience notamment en Guadeloupe et à La Réunion.

Cette nouvelle direction qui vous est dédiée doit mieux capter vos besoins et y répondre de manière plus efficace et réactive. C'est dans cet esprit que le Cerema s'ouvre cette année aux collectivités grâce à une possibilité d'adhérer à l'établissement. D'ores et déjà **39 collectivités d'Outre-mer nous ont rejoint** afin de mieux orienter notre activité, construire ensemble des solutions d'adaptation de vos territoires au changement climatique et disposer d'un accès facilité à l'expertise du Cerema.

Le Cerema, c'est **2 500 agents mobilisés** sur des enjeux majeurs comme le recul du trait de côte ou la **résilience de nos infrastructures de transport** à l'image de l'intervention en urgence réalisé pour analyser 18 ouvrages aux Antilles suite à la tempête Fiona ou de l'accompagnement en 2022 de la reconstruction d'un pont en Nouvelle-Calédonie. C'est un Centre national des **ponts de secours** qui a pu fournir un pont provisoire à Mayotte essentiel à la circulation des poids lourds et à la vie locale. Nos experts accompagnent également les démarches de **décarbonation des mobilités** et d'amélioration de la qualité de service des réseaux de transport comme par exemple un projet de voies réservées aux bus sur le réseau autoroutier de l'île de La Réunion.

Le Cerema c'est aussi un accès facilité à de grands programmes nationaux comme le **Programme national Ponts** de recensement et de visite des ouvrages d'arts ou encore France vue sur mer qui finance et accompagne la création ou la restauration de portions du sentier du littoral (8 collectivités d'Outre-mer d'ores et déjà impliquées) ou les **programmes Cube.S** de déploiement d'un challenge de réduction des économies d'énergie dans les établissements scolaires.

Vous l'avez compris, le Cerema se déploie actuellement au plus près de vos territoires pour travailler à vos côtés à **améliorer le quotidien des ultramarins** et à penser ensemble des **solutions durables d'adaptation au changement climatique**. Nos équipes répondent présent pour accompagner Interco' Outre-mer et ses membres face aux enjeux qui sont les vôtres. Et je vous donne rendez-vous dès juin prochain en Guadeloupe et à La Martinique et vous souhaite d'ici-là une agréable lecture.

Amicalement,

Pascal Berteaud

Directeur général du Cerema et Président de l'Office International de l'Eau (OIEau)

www.cerema.fr



L'ENJEU
FONCIER
EN
OUTRE-MER
WEBINAIRE

ÉVÈNEMENT RÉSERVÉ AUX PARLEMENTAIRES

JEUDI 27 AVRIL 2023 DE 14H00 À 16H00
heure de Paris

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
contact@interco-outremer.fr

un lien de connexion vous sera envoyé la veille du webinaire

VALEURS
PROJETS
RÉALISATIONS

XII^e CONFÉRENCE INTERCO' OUTRE-MER
DU 16 AU 20 OCTOBRE 2023 - GUADELOUPE

SAVE THE DATE !

L'intercommunalité : Les Valeurs, Les Projets, Les Réalisations

RETOUR SUR ...

... Le webinaire «Les risques majeurs dans les Outre-mer»

Le 19 avril dernier, Interco' Outre-mer a organisé un webinaire sur les risques majeurs dans les territoires d'Outre-mer. **Plus de 40 participants ont répondu à l'invitation.** Interco' Outre-mer remercie chaleureusement les intervenants pour leur contribution à la richesse des échanges et la qualité des réflexions.

Vous pouvez télécharger la vidéo pour visionner le webinaire en [cliquant ici](#).

Face aux risques naturels particulièrement accrus dans nos territoires d'Outre-mer et aux impératifs et obligations des enjeux environnementaux, il est impératif de mieux comprendre ce que signifie les risques majeurs: qu'implique le risque au quotidien ? Comment construire une culture du risque ? Quels moyens pour préparer et protéger les populations ? Quelles démarches, outils et mécanismes mobilisables par les communautés pour les accompagner au quotidien dans la gestion du risque ?... Ces questions ont été abordées durant le webinaire.

Cette session d'échanges fut également une opportunité de communication et de partage des expériences, de bonnes pratiques et de recommandations avec à l'appui les témoignages de collectivités d'outre-mer.



LA RELOCALISATION, UNE STRATÉGIE D'ADAPTATION AUX RISQUES CÔTIERS : LES LEÇONS TIRÉES DES PROJETS AUX ANTILLES FRANÇAISES

Par Tony REY

Géomorphologie, Risques naturels - Professeur des Universités - Chargé de mission Aire Pacifique
Coordinateur ERASMUS+ Europe du sud Université Paul Valéry Montpellier - www.tony.rey.sitew.com

D'après l'article de Maëli Tramis, Tony Rey et Frédéric Leone, 2022. La relocalisation, une stratégie d'adaptation aux risques côtiers : les leçons tirées des projets aux Antilles françaises. Études caribéennes [En ligne], Vol. 53, mis en ligne le 15 décembre 2022, <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/24309>

Face aux risques côtiers et aux impacts du changement climatique, les sociétés contemporaines doivent trouver des solutions d'adaptation. La relocalisation des biens et des personnes apparaît comme une de ces solutions. Mais l'application de ces procédures se heurte à de nombreuses problématiques de financement, de gouvernance et d'acceptabilité sociale.

La Martinique et la Guadeloupe d'où découlent notre évaluation des projets de relogements n'échappent pas à ces difficultés de mise en œuvre notamment dans les communes littorales du Prêcheur en Martinique, de Petit-Bourg et de Deshaies en Guadeloupe. Comment rendre les projets de relocalisation attractifs, socio-économiquement fiables et acceptables ? De leur conception à leur application, les mesures de relocalisation ont soulevé bien des questionnements, se heurtant à des problématiques d'acceptabilité sociale et au faible engouement des propriétaires et des élus. Ces projets ont souvent donné lieu à de longs travaux de concertation et de négociation, notamment financière.

Les échanges avec les populations ont révélé une perception individuelle de l'aléa et du danger pouvant aller de la peur à une absence d'inquiétude voire une quasi « accoutumance » aux risques naturels en passant par une forme de fatalisme face à la nature. Cette perception est également fortement marquée par la place qu'occupe la religion dans les mentalités. La relocalisation est aussi perçue par certains comme des expropriations pures et simples. Cette perception est souvent le fruit d'une défiance envers les élus, nourrie par des pressions politiques et les litiges opposant promoteurs immobiliers et riverains sur la bande littorale. Le relogement est également synonyme de solitude et de nostalgie ainsi que de pertes de souvenirs et de repères. Le littoral est un lieu où s'enracinent leurs histoires et trajectoires de vie. Ainsi, quand lien et affect se mêlent, la réalité est souvent perçue par le prisme de la défiance et du déni du danger.

Globalement, nous avons rencontré deux courants d'opinions qui s'opposent en matière de relocalisation. D'un côté, ceux qui pensent que les aléas côtiers sont maîtrisables par des ouvrages et que la relocalisation est inutile. Pour d'autres, la relocalisation serait une solution pour être en sécurité face aux aléas côtiers, arguant que les ouvrages de défense ne peuvent rien face à la force destructrice de la mer. Ceux-ci expliquent vouloir partir le plus vite possible, persuadés que la relocalisation est nécessaire même si douloureuse à vivre.

Notre analyse nous permet de faire des propositions vis-à-vis des blocages constatés. Il faut :

- Mettre l'humain au cœur des projets de relogement
- Gagner la confiance des populations
- Assurer un suivi du projet dans le temps afin d'accompagner son déroulement.
- Penser relogement groupé et préservation des réseaux sociaux
- Prévoir des équipements communautaires (aires de jeux, maison de quartier, jardin communautaire) pour permettre la recréation d'un tissu social
- Assurer un accompagnement psychologique des personnes relogées
- Encourager les habitants à organiser leur représentation

Si les modalités de mise en œuvre et les leviers de l'acceptabilité sociale sont complexes, nous considérons que la clé d'un projet vertueux de relocalisation est de faire de la gestion des risques, une entrée vers un projet global de recomposition territoriale poursuivant des enjeux autrefois antagonistes, de mise en sécurité, de développement économique et de soutien de l'attractivité du territoire. Une étroite collaboration entre des acteurs institutionnels, des acteurs de la sphère socio-psychologique et les populations permettra de proposer des projets concertés qui dans un contexte de changements climatiques sont amenés à se multiplier.

Autres publications récentes de Tony Rey :

Tony Rey, Célia Chevret, Thomas Candela et Martin Robustelli, 2022. Leçons tirées de la crue torrentielle catastrophique du 2 octobre 2020 dans la vallée de la Vésubie (Alpes-Maritimes, France), *Physio-Géo* [En ligne], Vol. 17, <http://journals.openedition.org/physio-geo/14922>

Tony Rey et Stéphanie Defossez, 2022. Dynamiques et évolutions du littoral languedocien, in : Occitanie, un littoral en mouvement. *Etudes héraultaises*, n° 58, 9-20.

La station balnéaire durable en 2050 (2022). Cours en ligne. <https://www.uved.fr/fiche/ressource/la-commune-balneaire-en-2050>

Rey Tony, Frédéric Leone, Stéphanie Defossez, Monique Gherardi, Fleurice Parat, 2021. Volcanic hazards assessment of oldoinyo lengai in a data scarcity context (Tanzania). *Territorium* 28 (II), 69-81. DOI: 10.14195/1647-7723_28-2_6



JOURNÉE DES PRÉSIDENTS D'AGGLOMÉRATIONS ET DE MÉTROPOLIS

En 2023, Intercommunalités de France propose aux élus de ses territoires urbains un nouveau cadre de travail et d'échanges: le « Club des agglos et métropoles ». En plus des rencontres décentralisées, une grande journée nationale des présidents d'agglomérations et métropoles se tiendra à Paris le 24 mai 2023.

**INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE**

PLUS D'INFORMATIONS ICI

